

## [Text]

## [Translation]

posé des fonds nécessaires à l'élaboration des options que nous tentons maintenant d'offrir.

**M. Hatfield:** Je voudrais en parler également. Nous n'avons pas détourné de fonds, cela a été bel et bien prouvé. Nous n'avons pas . . .

**M. Blaikie:** Je parlais de passer d'une priorité à une autre dans le domaine de la santé. Je ne parlais pas de détourner des fonds pour la Voirie par exemple. Je disais au ministre de la Santé qu'on a interprété cette souplesse—un des aspects du financement des programmes établis qui plaisait aux provinces—non pas comme une augmentation de dépenses provinciales découlant d'une plus grande liberté de dépenser où elles le souhaitent, mais plutôt, comme la possibilité de ne plus consacrer de fonds aux hôpitaux et de les utiliser ailleurs. Elles n'ont donc pas interprété cette souplesse comme la liberté de dépenser dans ces deux domaines et d'y augmenter les dépenses. Je maintiendrais donc certaines réserves quant à votre interprétation de cette souplesse.

Si vous n'avez pas d'observations à faire là-dessus, j'ai une autre question à poser.

**Mme Robertson:** Il est essentiel que cette souplesse existe pour mettre sur pied des programmes adéquats.

**M. Blaikie:** Monsieur le président, j'ai une autre question. Il me semble que quel que soit le financement venant du fédéral . . . Je conviens, comme le souligne le mémoire qui nous a été présenté ce matin, que le gouvernement fédéral ne devrait pas se servir des paiements de transfert aux provinces pour se sortir de ses propres difficultés financières. C'est tout simplement une mauvaise façon d'aborder les problèmes qu'il connaît actuellement. Néanmoins, pour ce qui est des arguments invoqués par le Nouveau-Brunswick, il faut se demander si le Nouveau-Brunswick ne devrait pas lui-même déployer de plus grands efforts afin de compléter les fonds venant actuellement, et qui viendront toujours nous l'espérons, du gouvernement fédéral. Je constate seulement, selon certains tableaux dont je dispose ici, que le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces à avoir pris le moins de mesures dans le domaine de la fiscalité. En fait, elle perçoit l'un des impôts sur le revenu des particuliers le plus élevé et l'un des impôts sur les sociétés le moins élevé. Certes, d'aucuns nous ont dit, lors de nos audiences, que le gouvernement fédéral, plutôt que de chercher à économiser sur l'enveloppe sociale, devrait s'efforcer de trouver des fonds ailleurs, et surtout dans le cadre de la fiscalité. Croyez-vous, monsieur le premier ministre, qu'il appartient à la province du Nouveau-Brunswick de déployer des efforts semblables et qu'elle est peut-être un peu trop généreuse à l'endroit de certaines de ces sociétés.

**M. Hatfield:** C'est une idée fort intéressante que je n'enrends pas souvent, à savoir que nous ne percevons pas assez